

CONSEIL MUNICIPAL



Le lundi 22 février 2016
20 H 30 – Salle du Conseil - Mairie

Désignation du secrétaire de séance



ORDRE DU JOUR

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 30/11/2015
- VALIDATION DU CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE
- VALIDATION DU CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DU PONT DE LA BRANA
- DÉLIBÉRATION SUR LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2016
- COLOMBARIUM MUNICIPAL
- INFORMATION TRES HAUT DEBIT
- PROGRAMME VOIRIE 2016
- TRAVAUX DU PARKING AU BAS DE LA SALLE DES FÊTE
- QUESTIONS DIVERSES

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées.

Le Maire

Benoit DESENLIS



Approbation du dernier CM





Validation du choix de l'entreprise pour les travaux d'accessibilité de la Mairie

- Rappel du contexte:
 - Afin d'être en conformité avec la législation et les nouvelles normes ADAPT, il est nécessaire de réaliser des travaux devant la mairie pour relever le seuil d'accès.
 - Le Maire a consulté deux entreprises. Seule une seule a répondu à la convocation, il s'agit de la SARL DESPAUX basée à Vic-Fezensac

Rappel du devis actualisé au 18/02/2016



- Rappel des subventions octroyées:
 - - DETR : 4981,47 € (40 %)
 - - Conseil Régional: 2490,00 € (22,71 %)
 - - Gisèle BIEMOURET Réserve parlementaire: 2000,00 € (18,24 %)

- **Afin de bénéficier de la réserve parlementaire à hauteur des 2000,00 € nous avons besoin d'entériner au sein du conseil le choix de l'entreprise qui correspond à celle du devis**
- Je vous propose donc de valider le choix de l'entreprise DESPAUX pour les travaux d'accessibilité.



- **Vote:**

- Contre
- Abstention
- Pour



Validation du choix de l'entreprise pour le pont de la BRANA



Présentation des entreprises:

- Le maire a consulté 2 entreprises du canton à savoir:
 - Sébastien GUILLAUMONT de Castillon Debats
 - Proposition pour deux type de parapet de pont un homologué un non homologué
 - Entreprise GRENIER de Marambat
 - Proposition pour un type de parapet de pont

Devis:

GUILLAUMONT



GRENIER





- **Vote:**

- Entreprise GUILLAUMONT
- Entreprise GRENIER
- Abstention
- CONTRE



Vote du principe d'accord de subvention aux associations

Préambule:

- Depuis deux ans sommes fortement sollicités par des associations locales ou départementales, voire nationales.
- Notre budget communal étant de plus en plus serré, nous devons l'optimiser au maximum.
- Ainsi face à cette recrudescence de demandes, je vous propose de voter un courrier « type » qui sera systématiquement envoyé aux Présidents des associations lors des demandes.



- 
- **Dès retour des documents demandés, le conseil municipal étudiera les dossiers et débattrà du montant de la subvention allouée.**

- **Vote**

- CONTRE
- ABSTENTION
- POUR



OSSUAIRE Municipal

(Information sans délibération)


- Suite à l'abandon à la commune des héritiers de la famille LACOMME, le caveau devient notre propriété.
- Début janvier j'ai demandé un devis pour établir un ossuaire et caveau entrepositaire municipal.
- La semaine dernière, le caveau s'est effondré.
- Il devient donc urgent de « lancer » les travaux.
- Le devis final est en cours de transmission .





VOIRIE 2016

(Information sans délibération)

- 
- Travaux urgents suite dégradation importante pendant l'hiver:
 - Chemin allant du village vers la D34 (Vers le Nord)
 - Chemin allant de la D34 vers le village de Caillavet
 - Chemin allant du village vers la D34 (vers le

 - Travaux programmés en 2016:
 - Chemin de SAINT PE (Pelle + purge + réfection de chaussée)
 - Chemin de LARTET
 - Journée citoyenne fixée le 28 mai 2016 (PAT – voir logistique)



Travaux parking bas

(Information sans délibération)

- Information suite réunion des adjoints:





Information THD

(Motion avec délibération)

- Le sous répartiteur de la D35 basé à Roquebrune sera mis en service vers la fin du mois de février 2016.
- A ce jour, il fait état que la municipalité n'est toujours pas informé de la date exacte de mise en service de celui-ci.
- Il est également constaté qu'aucune carte permettant de déterminer avec précision quels administrés seront ou pas concernés par le raccordement Très Haut Débit (THD) n'a été transmise.
- Il est constaté que la municipalité n'a pas été conviée à l'étude en amont du raccordement qui aurait pu permettre d'alerter le Syndicat Gers Numérique représenté par son Directeur Monsieur GABRIELLI, des zones hors THD de la commune qui impacteront négativement les administrés dans ces zones.


- Il est constaté que toute la vallée de l'Osse desservie par le sous répartiteur au croisement de Roquebrune et de la D34, ne sera jamais concerné par le branchement THD, laissant ainsi environ 25 foyers sans accès au THD avec des zones sans HD.
- Il est constaté que le syndicat Gers Numérique précise que les travaux sur ce sous répartiteur ne seront jamais effectués et il lui propose une connexion wifi depuis le château d'eau de Caillavet ou un kit satellite subventionné aux 2/3 de la somme, sans pour autant l'informer des tarifs des abonnements et de la fiabilité du système. En effet, un bon nombre d'étude prouve le fonctionnement aléatoire des connexions satellites et wifi, de plus la topographie des zones non couvertes par le THD ne sont pas propices à la couverture en WIFI.
- Sachant que les sommes allouées au Syndicat Gers Numérique par la Communauté de Communes sont d'environ 65000 € par an.
- Le Maire propose au Conseil Municipal de signifier le manque total d'information de la part du syndicat, de procéder à l'envoi d'un courrier au Président de Gers Numérique l'interpellant sur les problèmes ci dessus et signifiant son mécontentement.
- Le Maire demande au Conseil Municipal de voter cette motion.





Assainissement Collectif

(Avec délibération)

- 
- Le Maire rappelle la date butoir du branchement au réseau de l'assainissement collectif (2 ans)
 - Le Maire rappelle les modalités financière d'accès au réseau mandatées à 1000 € et propose au conseil municipal de voter ces mandats dès avril 2016, aux personnes non branchées à ce jour.
 - Le Maire informe le conseil municipal de problèmes relevés au niveau de la station (Roseaux)
 - Vote des 1000 €
 - Contre
 - Abstention
 - Pour

Questions Diverses

- Information recensement communal
- Réunion avec l'entreprise DESPAUX
- Réunion avec le Géomètre M. SAINT BLANCA
- Location salle des fêtes signalée dans les pages internet de l'office du tourisme de Vic
- Information grippe aviaire et recensement des volailles chez les particuliers
- Cérémonie Maire Honoraire



Signature des feuilles de présence